

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 512079 – KFW

Gestion des déchets générés par le programme d'éclairage performant au profit des établissements publics

Pays : Tunisie

Projet : Transition Énergétique dans les Etablissements Publics

Février 2025

AON N° 512079 – KFW

Le Gouvernement Tunisien a reçu un financement de KfW pour financer le coût du Projet Transition Énergétique dans les Etablissements Publics (TEEP), et à l'intention d'affecter une partie du produit aux paiements au titre des contrats pour la gestion des déchets générés par le programme d'éclairage performant au profit des établissements publics. Ces contrats seront financés conjointement avec le Fonds de Transition Énergétique (FTE).

Le processus d'appel d'offres sera régi par les directives de la KfW.

L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la gestion des déchets générés par le programme d'éclairage performant au profit des établissements publics.

L'Appel d'Offres sera mené au moyen de la procédure d'Appel d'Offres International avec les qualifications spécifiées dans les lignes directrices de KfW en matière de passation de marchés ("lignes directrices de KfW").

Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie

teep@anme.nat.tn

Un ensemble complet de documents d'Appel d'offres est disponible pour les Soumissionnaires intéressés au Siège de l'ANME (1, Rue du Japon – Cité administrative – Montplaisir Tunis) pendant les horaires administratifs du travail ou à télécharger gratuitement du site de l'ANME : www.anme.tn

Les documents d'appel d'offres reçus de l'Acheteur ne sont pas transférables.

Les Offres doivent être livrées à l'adresse indiquée dans la clause 22.1 des IS du document d'appel d'offres au plus tard le **19 Mars 2025 à 10h**. Les Soumissions tardives seront rejetées.

Les Soumissions seront ouvertes en séance publique en présence des représentants désignés des Soumissionnaires.

Toutes les soumissions doivent être accompagnées de Garantie(s) de Soumission.
